

DOSSIER DE CANDIDATURE

Commune in	troduisant la candidature :
•••••	••••••

A renvoyer pour le 30 mars 2018 au plus tard

pare-mail à : ze ro de c he t@ e space-e nvironne me nt.be









FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Communes Zéro Déchet

1. Informations générales

1.1 Coordonnées de la commune introduisant la candidature						
Commune de :						
Adresse postale officielle:						
Adresse de contact (si différer	nte):					
1.2 Membre du Collège responsable de la candidature						
Nomet prénom:						
Titre et compétence :						
E-mail:						
Të lé p ho ne :						
1.3 Personne de contact dans l'administration chargée du suivi du projet						
Nomet prénom:						
Fonction et Service:						
E-mail:						
Té lé phone:	GSM:					

<u>REMARQUE</u>: Pour remplir le formulaire de candidature, il est de mandé aux candidats de répondre aux différents points de manière très <u>succincte mais suffisamment claire et documentée</u> (chiffres, documents, photos peuvent être joints en annexe) pour avoir une vision globale de la situation.

Dans la description des actions et réalisations, il est de mandé de décrire briève ment ce qui a déjà été mis en place ou est en cours de réalisation sur le territoire, qu'il s'agisse d'actions portées par la commune elle-même ou via subvention/marché, par l'intercommunale, par des initiatives citoyennes, des associations ou autres (entre prises d'économie sociale, acteurs économiques, structures de formations...) en matière de prévention des déchets.



2. Eta t des lieux, réalisations concrètes, expériences et acquis

2.1 Tonnages d'ordures ménagères brutes et de déchets organiques						
Utilise z le s c hiffre s de la déclaration faite dans le cadre du pré lève ment sanction pour l'année 2016.						
No mb re d'ha b itants au 01/01/2016 :						
To nnage ordures ménagères brutes (OMB) en 2016 : to nnes OMB kg OMB/ hab						
To nnage déchets organiques (DO) <u>si collecte sélective des DO</u> en 2016 : to nnes DO kg DO/hab						
2.2 Gestion différenciée des Déchets Organiques						
Disposez-vous d'une collecte sélective des déchets organiques des ménages ?	O ui/ No n					
Si oui, de puis quand?						
Promotion/sensibilisation et soutien au développement du compostage à domic	ile					
Principales actions de promotion/sensibilisation et de soutien du <u>compostage individuel</u> et/ou du <u>compostage collectif</u> menées ces trois de mières années sur le territoire de la commune : Décrivez succinctement les actions dans le tableau ci-dessous et documentez (chiffres, documents, photos) au moyen d'annexes numérotées. Ajoutez des lignes sinécessaire.						
1.	Anne xe n°:					
2	Anne xe n°:					
3	Anne xe n°:					
4	Anne xe n°:					
5	Anne xe n°:					
Ajo ute z de s lig ne s si né c e ssa ire						
Pouve z-vous compter sur un groupe de guides composte urs actif sur la commune? Oui/Non A combien d'activités ces guides composte urs ont-ils pris part en 2017?						
Existe-t-il un incitant financierà l'achatou à l'installation d'un système de compostage à domicile ? Oui/Non.						
En quoiconsiste cet incitant financier?						
Combien de sites de compostage collectif existe-t-il sur la commune?						
Combien d'habitants/fovers de sservent-ils?						

3



2.3 Actions de prévention des déchets

Que lles actions, initiatives significatives ont été menées à destination des citoyens au cours des 3 demières années en faveur de la prévention des déchets sur le territoire (en dehors des actions déjà décrites plus haut)?

Dé c rive z suc c inc te me nt le s a c tions dans le table au c i-de ssous et do c ume nte z (c hiffre s, do c ume nts, pho to s...) au moyen d'anne xe s numé ro té e s. Ajoute z de s ligne s si né c e ssa ire

1	Anne xe n°:
2	Anne xe n°:
3	Anne xe n°:
4	Anne xe n°:
5	Anne xe n°:
6	Anne xe n°:
7	Anne xe n°:
8	Anne xe n°:
9	Anne xe n°:
10	Anne xe n°:
Ajo ute z de s lig ne s si né c e ssa ire	



2.4	Exemi	ola rité	de l	l'administratio	ı communale	e en matière	de	pré vention	des	déchet	S
	LACIII	JEGILEC	uci	i a a mi misua uo i	ı communanan	, chima acic	uc	pic venidon	ucs	ucciicu	•

Présence d'une personne/équipe en interne (éco-team ou autre groupe de travail) en vue de mener des actions de prévention des déchets au sein de l'administration communale? Oui/Non					
Coordonnées et fonction de cette personne de contact:					
Quelles actions, initiatives de prévention des déchets ont-elles déjà été m	enées au sein de				
l'administration communale, CPAS, et autres structures para-communales (école	<u> </u>				
de mières années? Ces actions peuvent porter sur le réemploi, la réparation, la réduction du gaspillage alimentaire dans la restauration collective et les cantines scolaires, le matériel et le papier de bureau, l'entre tien des locaux, la dématérialisation, la mutualisation de matériel, le recours à la location plutôt qu'à l'achat, la lutte contre les produits je tables, l'organisation d'événements réduisant les déchets					
Dé c rive z suc c inc te me nt le s a c tions dans le table au c i-de ssous et do c ume nte z (c hiffre s, do c ume nts, photos) au moyen d'anne xe s numé roté e s. Ajoute z de s ligne s si né c e ssaire.					
1	Anne xe n°:				
2	Anne xe n°:				
3	Anne xe n°:				
4	Anne xe n°:				
5	Annexe n°:				
Ajo ute z de s lig ne s si né c e ssa ire					
La commune intègre-t-elle des clauses visant à la prévention des déchets dans certains marchés publics? Oui/Non Donnez deux exemples récents de marchés publics intégrant ce type de clauses: 1					



3. Vers une Commune Zéro Déchet

3.1 Motivation et ambition de la démarche Zéro Déchet
Pourquoi vouloir inscrire la commune dans une dynamique de territoire Zéro Déchet?
Que ls <u>objectifs</u> (qua litatifs et quantitatifs) la commune vise-t-e lle (à 3 ans) en mettant en place une dynamique Zéro Déchet sur son territoire ?
A votre sens, que ls sont le s <u>a touts</u> de la commune pour atteindre de te ls objectifs?
Que lle s pourraient ê tre le s <u>difficulté s</u> à dépasser pour mettre en place une dynamique Zéro Déchet sur le territoire communal?
Quels <u>moyens</u> (humains, logistiques et éventuellement financiers) la commune compte-t-elle mobiliser pour mettre en place une dynamique Zéro Déchet sur son territoire, en plus de l'accompagnement mis à disposition par la Wallonie?
Que ls se ra ie nt le s <u>pub lic s</u> p rio rita ire m e nt visé s ?



3.2 Mobilisation des acteurs du territoire
Que la acteura locaux ont-ils déjà été mobilisés dans le cadre d'actions ou de programmes communaux (Agenda 21 local, Plan Communal de Développement Rural, Plan Communal de Développement de la Nature, Schéma de Structure Communal, Plan Stratégique Thansversal)?
4. Engagements
4.1. Engagement du Conseil communal
Joindre au formulaire de candidature une délibération du Collège communal spécifiant que :
« Par le dépôt de la candidature, la commune, en cas de sélection de son projet, s'engage à :
-mettre en place une dynamique Zéro Déchet sur le territoire communal, en s'appuyant sur
l'accompagnement métho do logique et technique mis à disposition par la Wallonie;
l'accompagnement méthodologique et technique mis à disposition par la Wallonie; -mettre à disposition du personnel communal pour la gestion, le suivi et la mise en œ uvre du projet
l'accompagnement méthodologique et technique mis à disposition parla Wallonie; -mettre à disposition du personnel communal pour la gestion, le suivi et la mise en œ uvre du projet à hauteur d'au minimum 1/5 équivalent temps ple in; -participer aux rencontres avec les autres communes la uréates: une formation, une visite, réunions de réseau (une fois paran), groupes de travail thématiques; -foumir les informations nécessaires en vue de partager et capitaliser les expériences menées par la
l'accompagnement méthodologique et technique mis à disposition par la Wallonie; -mettre à disposition du personnel communal pour la gestion, le suivi et la mise en œ uvre du projet à hauteur d'au minimum 1/5 équivalent temps ple in; -participer aux rencontres avec les autres communes la uréates: une formation, une visite, réunions de réseau (une fois par an), groupes de travail thé matique s;
l'accompagnement méthodologique et technique mis à disposition parla Wallonie; -mettre à disposition du personnel communal pour la gestion, le suivi et la mise en œ uvre du projet à hauteur d'au minimum 1/5 équivalent temps ple in; -participer aux rencontres avec les autres communes la uréates: une formation, une visite, réunions de réseau (une fois paran), groupes de travail thématiques; -foumir les informations nécessaires en vue de partager et capitaliser les expériences menées par la commune en vue de leur diffusion; -participer à la communication autour du projet: réalisations de capsules vidéos, interviews pour la

Fait à, le

Le Directeur Général

Le Bourgmestre